



Paris, le 18 février 2010

**Communiqué**

**Alain Vidalies**, secrétaire national au travail et à l'emploi

**Razzy Hammadi**, secrétaire national chargé des services publics

**Assermentation des agents du pôle emploi :  
le PS demande le retrait de l'amendement**

La majorité UMP de l'Assemblée nationale a adopté jeudi 11 février 2010 dans la nuit un amendement proposant d'assermenter les contrôleurs de Pôle emploi pour leur permettre de dresser des procès verbaux et d'effectuer des dénonciations auprès du procureur dans les cas de fraude.

Cet amendement, adopté sans concertation préalable, au milieu de la nuit, et sans même que la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale ait pu en débattre, change complètement de nature la mission des agents de Pôle emploi.

Le Parti Socialiste est attaché à la lutte contre la fraude, qui fragilise l'assurance-chômage et détourne des sommes importantes. Mais cette volonté n'a rien à voir avec une mesure démagogique, destinée à jeter le soupçon sur l'ensemble des demandeurs d'emploi, intégrée à un projet de loi sur la sécurité intérieure. Avec cette disposition, le gouvernement préfère les effets de manche à une vraie politique efficace de lutte contre la fraude.

Alors que Pôle emploi subit les conséquences d'une fusion mal conduite entre l'ANPE et les ASSEDIC, alors que les agents croulent sous le travail avec l'afflux des centaines de milliers de nouveaux chômeurs à cause de l'absence de réelle politique face à la crise, cette mesure ne ferait que rendre encore plus difficile les conditions d'exercice de la mission fondamentale de Pôle emploi : accompagner les chômeurs vers le retour dans l'emploi. Pour les agents de Pôle emploi, c'est une véritable provocation.

Le Parti Socialiste appelle le gouvernement à retirer cette disposition et à se concentrer sur l'amélioration du fonctionnement de Pôle emploi et de la prise en charge des chômeurs.